



In medio stat virtus

Décembre

Année 2023, N° 29

MOUSSY et vous

Lettre d'information

Restauration des chemins communaux 11, 13 et la sente 18 à Moussy

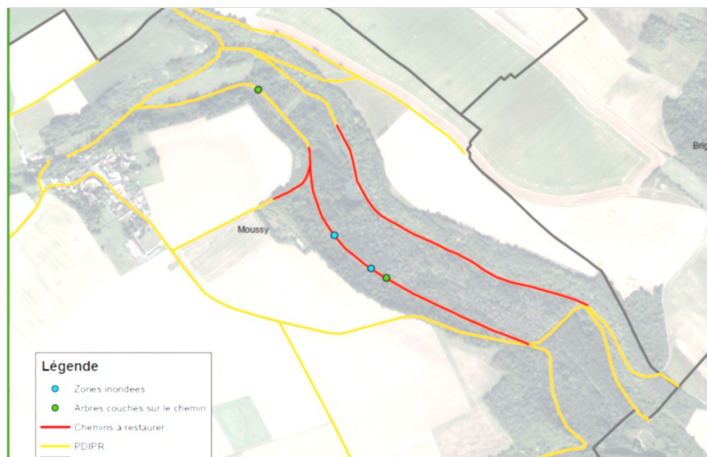
Dans ce numéro :

<i>Vie du village</i>	2
<i>Travaux</i>	2
<i>Gros plan sur...</i>	3
<i>Divers</i>	3
<i>Comment nous joindre</i>	4
<i>Vœux 2024</i>	4



Sauvegardons l'identité de Moussy : Ensemble pour préserver notre village

Préserveons la singularité de Moussy en unissant nos forces et en exprimant notre attachement à ce village exceptionnel. La richesse de notre patrimoine, la diversité de nos idées et l'engagement de chacun sont les piliers qui permettront à Moussy de rester un joyau unique, libre et indépendant. Participons ensemble à cette aventure pour que notre village continue de rayonner, porté par la fierté et l'unité de sa communauté.



de restauration des trois chemins mentionnés ci-dessus. Actuellement, ces voies sont fortement encombrées par la végétation, avec des arbres obstruant certains passages, ce qui contraint les usagers à les contourner. Cette situation présente un risque pour la sécurité, aggravé par des inondations récurrentes dans certaines zones.

Le PNR et le Conseil Départemental soutiendront cette opération en octroyant chacun une subvention équivalente à 40 % du montant HT des travaux, totalisant ainsi une subvention de 80%. La demande a été formulée en se basant sur le devis fourni par la société PICHON PAYSAGE – 95770 MONTREUIL SUR EPTE, lequel s'élève à 17 620 € HT.

Plan de financement :

- PNR : 7 048 €
- Conseil Départemental : 7 048 €
- Charge à la commune : 3 524 € + TVA (3 524 €), soit un montant de 7 048 € par autofinancement.

Les travaux vont démarrer pendant la période hivernale.

Avec le concours de :



La magie de Noël à Moussy : Le père Noël livre le bonheur à domicile

Dimanche 17 décembre 2023, dès 11 heures, un événement chaleureux et empreint de générosité illuminera la journée des habitants de Moussy.

En cette période enchantée de l'année, la distribution des cadeaux destinés aux enfants et des colis réservés aux seniors se déroulera en porte à porte.

Le père Noël en personne s'apprête à faire escale à Moussy pour accomplir cette noble mission. Revêtu de son habit rouge et blanc emblématique, le

bonhomme jovial répandra la magie de Noël dans les foyers du village. Pour l'accompagner dans cette tâche, plusieurs membres dévoués du conseil municipal seront présents, prêts à contribuer à la féerie de ce moment unique.

La distribution en porte à porte vise à créer une ambiance conviviale et intime, permettant à chaque enfant de recevoir son cadeau avec émerveillement et à chaque senior de sentir la chaleur de la communauté pendant les festivités. Ce geste symbolique renforce le lien social au sein de

la commune, faisant de ce dimanche 17 décembre un jour mémorable pour tous.

Parents et enfants sont invités à rester aux aguets, les yeux pétillants d'anticipation, tandis que le père Noël traverse les rues de Moussy.

La magie de Noël s'invite ainsi chez chacun, apportant joie et réconfort à cette période où l'esprit de partage et de solidarité trouve tout son sens.

Que ce moment d'échange et de convivialité répande la félicité au cœur de chaque foyer

et contribue à faire de cette distribution une tradition inoubliable à Moussy.



Vie du village

Pour le bien de tous...



Préservation de l'Histoire Moussy relie ses archives par décennales.

La reliure par décennales des états civils et des délibérations du conseil municipal est bien plus qu'une démarche administrative. C'est une marque de respect envers notre passé, un engagement envers notre identité, et une promesse envers les générations futures qui continueront d'écrire l'histoire de Moussy.

Vivre ensemble en harmonie : Rappels importants pour un village respectueux



Dans le souci de maintenir la qualité de vie qui fait la renommée de notre charmant village, il est essentiel que chaque résident se souvienne de quelques règles de base. Ces rappels, simples mais cruciaux, contribuent à créer un environnement harmonieux où chacun peut profiter

pleinement de son lieu de vie.

• Gestion des Déchets

Les poubelles doivent être sorties la veille du ramassage des ordures ménagères et impérativement rentrées le jour même après le passage. Il est crucial de respecter cette règle pour maintenir la propreté de nos rues et éviter tout désagrément.

• Espace public

Les trottoirs doivent demeurer dégagés en tout temps. Aucun objet ne doit entraver le cheminement des piétons, garantissant ainsi la sécurité de tous. Veillons ensemble à préserver notre espace public comme un lieu accueillant et sûr.

• Animaux de compagnie

Pour le bien-être de tous, les chiens doivent être tenus en laisse. Les déjections canines doivent systématiquement être ramassées afin de maintenir la propreté de nos espaces communs. De plus, veillons à ce que nos animaux ne perturbent pas le calme du voisinage en évitant les aboiements excessifs.

• Circulation dans le Village

Adaptez la vitesse de vos véhicules dans le village. La prudence au volant est essentielle pour assurer la sécurité des habitants et maintenir une atmosphère paisible.

Ensemble, en respectant ces rappels simples, nous contribuons à préserver l'harmonie qui fait de notre village un endroit spécial. Ces règles ne sont pas seulement des obligations, mais des choix conscients pour créer un cadre de vie agréable et respectueux pour tous. Merci à chacun de faire sa part pour maintenir la beauté et la convivialité qui caractérisent notre merveilleux village.

Antenne relais TELECOM

Un dossier d'information de la société KEOS TELECOM, partenaire de la société SFR a été transmis à la mairie en octobre dernier. Celui-ci mentionne la future installation d'une nouvelle antenne-relais pour permettre aux habitants de disposer d'un réseau mobile de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte.

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de mutualisation d'une partie des réseaux de téléphonie mobile de Bouygues Télécom et SFR.

Les antennes seront installées sur le mât TDF déjà en place pour la diffusion du réseau de la société ORANGE situé à la Garenne.

SFR va déployer sur le site, les systèmes et fréquences suivantes : 3G, 4G et 5G.

Les travaux devraient commencer très prochainement.

Formation utilisation du défibrillateur

Une formation sur l'utilisation du défibrillateur installée à la maison de village, initialement prévue et ouverte aux administrés lors de sa mise en fonctionnement, sera élargie aux gestes de premiers secours suite aux échanges au sein du conseil municipal.

Celle-ci sera accessible à l'ensemble des habitants également. Les modalités d'inscription seront précisées ultérieurement en fonction du nombre de volontaires préinscrits.



Travaux

Aménagement du cimetière

Dans le cadre de l'aménagement actuel, tel que stipulé dans le contrat rural, le portail du cimetière fera l'objet d'une rénovation très prochaine. Ce dernier sera temporairement retiré pour permettre la réalisation des travaux nécessaires en atelier, puis réinstallé dès leur achèvement. Par ailleurs, la demande préalable de travaux concernant l'ouverture du mur du futur parking et l'installation d'un portillon pour accéder au cimetière a été validée. Ces travaux seront également entrepris dans un avenir proche.

Modification simplifiée du PLU

Le cimetière de Moussy, situé dans un rayon de moins de 500 mètres du château et de l'église de la commune (monument classé pour le premier et inscrit pour le second aux Bâtiments de France), doit faire l'objet d'un permis d'aménager dans le cadre de son aménagement.

Le projet tel qu'il est proposé, prévoit des interventions à l'intérieur du cimetière afin d'améliorer son aménagement, ainsi que la création d'un parking de stationnement, une commodité actuellement absente.

La parcelle acquise dans le but

d'y créer un parking, se trouve en zone AP (Agricole Protégée), ce qui empêche tout aménagement.

Cependant, bien que le plan de zonage indique que l'aménagement d'un parking est prévu, le règlement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne précise pas les modalités spécifiques de cet aménagement. Par conséquent, la commune devra faire appel à un architecte pour l'accompagner dans la modification simplifiée de son PLU afin de permettre la réalisation du parking conformément à nos besoins. Une délibération a été prise dans ce sens lors du conseil municipal du 15 novembre dernier.



Les figurines de Noël, soigneusement disposées dans la cour de la mairie, ont été réalisées avec créativité et engagement par les membres du foyer rural.



Contrat rural - Avec le



Gros plan sur...

... LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE : ORANGE ANNONCE L'ARRÊT PRÉVU POUR JANVIER 2027

Orange, l'opérateur historique français, a récemment informé de l'arrêt du réseau cuivre, prévu pour janvier 2027. Cette décision aura un impact majeur sur les services de téléphonie et d'internet utilisant cette technologie obsolète.

À partir de cette date, tous les services fournis via le réseau cuivre, tels que la téléphonie fixe et l'accès à internet, seront définitivement interrompus. Par conséquent, il est impératif que les utilisateurs de ce réseau se préparent à migrer vers une autre

technologie disponible pour maintenir la continuité de leurs services de communication. La mairie a soulevé des préoccupations quant au passage de certains adminis-

programme de fermeture. Le dialogue constitue une étape essentielle pour informer de manière détaillée les administrés et faciliter leur transition vers la fibre optique.

réseau cuivre incluent les connexions fibre optique, les réseaux câblés et les technologies sans fil telles que la 4G et la 5G.

SE PRÉPARER À LA FIN DU RÉSEAU CUIVRE

Anticiper la transition

trés à la fibre optique dans le cadre de la fermeture du réseau. Orange a assuré que toutes les remarques et informations transmises seront prises en compte dans le

La migration vers des technologies plus modernes et efficaces est un processus essentiel pour répondre aux besoins croissants de la société numérique d'aujourd'hui. Les alternatives au

A ce jour, les administrés connectés au cuivre représentent encore 32 % des foyers.

Les utilisateurs qui sont actuellement connectés via le réseau cuivre ont la possibilité de mettre à niveau leur abonnement vers une connexion fibre.

Nous vous recommandons de vous renseigner auprès de votre fournisseur d'accès internet préféré pour plus d'informations sur cette transition.

Divers

Inscriptions sur les listes électorales : Votez, c'est agir !



Pour participer aux prochaines élections (les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024), assurez-vous d'être inscrit sur les listes électorales de la commune. Contrairement à une croyance répandue, l'inscription n'est pas automatique et nécessite votre démarche proactive.

Inscrivez-vous en ligne dès maintenant !

Utilisez le téléservice en ligne avant le sixième mercredi précédant le scrutin pour vous inscrire facilement. Rassemblez vos documents, tels que votre carte d'identité et une preuve de résidence (comme une facture d'électricité), pour compléter le processus rapidement.

Un acte citoyen crucial

Votre inscription sur les listes électorales va au-delà d'une simple formalité. C'est un acte citoyen fondamental qui contribue à façonner le futur de notre pays.

Accès à la déclaration en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Déchetterie

Hiver : (01/10 – 30/03)
Lundi et mercredi : 14h-17h
Samedi : 9h-12h / 14h-17h
Dimanche : 9h-12h.

Été : (01/04 – 30/09)
Lundi et samedi : 9h-12h/14h-19h
Mercredi et vendredi : 14h-19h
Dimanche : 9h - 12h

Recensement militaire

Les jeunes gens - garçons et filles doivent se faire recenser dès la date anniversaire de leurs 16 ans et au plus

tard avant la fin du mois suivant. Se présenter en mairie muni d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile au nom des parents et du livret de famille.

Formulaire à télécharger sur la page du site internet

<http://www.moussy.fr/vos-demarches>

Nuisances



Pour rappel, horaires pendant lesquels sont autorisés les travaux engendrant des nuisances sonores (tontes, bricolage, etc.)

Jours ouvrables :

8 h30 - 12h
14h30 - 19h30

Samedi :

9h - 12h
15h - 19h

Dimanche et jours fériés :

10h - 12h
16h - 19h (uniquement les travaux de jardinage)

Agissons ensemble contre les dépôts sauvages : Un devoir citoyen pour préserver notre commune

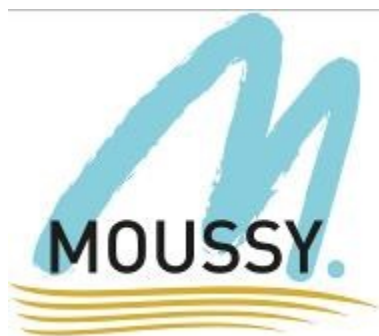


Notre commune, lieu de vie harmonieux et préservé, a malheureusement été le

théâtre d'un incident regrettable : le dimanche 30 juillet dernier, un dépôt sauvage de plus de 2 m³ de déchets a été découvert à proximité de la côte du Moulin-Neuf.

Ce genre d'actes irresponsables menace la beauté de notre environnement et appelle à une action collective. Il est un rappel brutal de la fragilité de notre environnement local.

Agir contre de tels actes est non seulement un devoir envers notre commune mais aussi envers les générations futures. En adoptant des comportements responsables, en sensibilisant et en agissant en collaboration, nous pouvons préserver la beauté et l'intégrité de notre cher territoire.



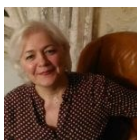
1 place du Prieuré
95640 MOUSSY

■ ■ ■ Plus d'infos, retrouvez-nous
sur le Web !

www.moussy.fr



Comment nous joindre ?



La mairie est ouverte au public chaque **samedi de 10 heures à midi.**

Mme Catherine Marie VIVANT - secrétaire de mairie - vous accueillera. Le maire reçoit aux heures d'ouvertures de la mairie et/ou sur rendez-vous.

En dehors de ces horaires plusieurs possibilités s'offrent à vous pour nous joindre, merci de :



- ⇒ Laisser un message sur le répondeur au 01 30 27 20 14
- ⇒ Envoyer un courriel : mairie@moussy.fr
- ⇒ Déposer un courrier dans la boîte aux lettres de la mairie

Si vous souhaitez être destinataire d'informations concernant notre village, vous pouvez envoyer un message à l'adresse mairie@moussy.fr

Nous vous rajouterons à notre liste de diffusion.

Vœux 2024 - Invitation

Rendez-vous le dimanche 14 janvier à la maison de village
pour célébrer ensemble les vœux de la mairie de Moussy !



Dimanche 14 janvier 2024 - 16 heures

Maison de village

Le conseil municipal est ravi d'inviter tous les habitants de la commune à une célébration chaleureuse à la maison de village le dimanche 14 janvier prochain. Cet événement est l'occasion parfaite pour se réunir, échanger des vœux de bonheur, et partager des moments de convivialité.

La traditionnelle galette des rois sera à l'honneur lors de cette réunion festive. Symbole de partage et de convivialité, cette délicieuse pâtisserie sera le point d'orgue de notre rassemblement.

Que vous soyez nouvel habitant ou résident de longue date, votre présence est chaleureusement souhaitée.

Apportez votre bonne humeur et votre esprit festif pour contribuer à faire de cette célébration des vœux un moment inoubliable.

Ensemble, faisons de cette journée un témoignage de solidarité, d'optimisme, et de partage, préfigurant une année 2024 pleine de succès pour Moussy.

Nous avons hâte de vous voir nombreux à partager ce moment exceptionnel.



La crèche installée à l'église par des habitants du village est visitable les samedis et dimanches après-midi jusqu'au 14 janvier 2024.